

Bulletin Municipal Sermaise 2002



ENGEVELI DE BLANCHEFACE DÉCOUVERTE DU CADAVRE

Illustration de M. F. ...

S O M M A I R E

Sommaire Mot du Maire	2
Notre Commune Evolution de la population de SERMAISE	3, 4 5
Environnement	6, 7, 8
Sermaise environnement - Ordures Ménagères et Déchetteries La DDASS - Poêles à pétrole : «APPOINT» c'est tout Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse CNAV Succès de la Bourse de Puériculture - Cantine Scolaire	
Travaux	9
Pose de l'Antenne SFR - Restauration du Clocher Travaux d'étanchéité des Réservoirs des Ruets	
Evénements	10
Fête au Mesnil - Sortie des Aînés 2000 - Rentrée scolaire 2001/2002 Sortie des Aînés 2001 - La Fête Saint-Georges 2000 - Rosière 2001	
Finances Communale 2000	14
Comptes Administratifs 2000 - Budget 2001 - Evolution des ratios financiers de la Commune	
Dossier L'enterre de Blancheface	16
Sports, Loisirs, Associations	18
A.S.L.S - Football club de Sermaise - A.S.A.E.P. - Club de l'Amitié Les Petits Petons - Sportifs en Herbe - T.C.S.91 - Base Aérienne de Brétigny	
Info / Etat Civil-Info	21
Intervillages 2002 - Médaille d'honneur du travail A. Noter - Bibliothèque - Urgences - Permanences - Allo secu Etat-Civil Pièces à fournir	
Le Bloc-Notes	24

MAIRIE :
91530 SERMAISE-SOUS-DOURDAN
Directeur de la Publication :
Gérard HAUTEFEUILLE, le Maire
Secrétaire de Rédaction :
M. MANSION
Photocomposition / Impression :
Atelier G.POTTIN
Tél. 01 64 94 25 06 - Fax : 01 64 94 67 85
Tirage : 1 000 exemplaires



Le mot du Maire

La nouvelle équipe municipale est en place depuis quelques mois déjà. Les adjoints, les conseillers municipaux ont au sein des différentes commissions, dans la continuité, instruit, les dossiers les plus divers, travaux de voirie, d'urbanisme, sociaux et bien sûr les finances, clé de voûte de tous les investissements, dans l'intérêt de la collectivité.

Vous découvrez en première page de votre bulletin, la gravure représentant, l'enseveli du puits de Blancheface, tel que le rapportait le «journal illustré» du dimanche 27 mai 1888. Une rubrique intérieure vous fera vivre, mètre par mètre, les poignantes péripéties pour essayer de sauver le malheureux puisatier.

Je voudrais profiter de ce bulletin pour remercier toutes les personnes qui participent à la vie de notre village, la personne anonyme qui a versé un don pour la Rosière de Sermaise au mois d'avril 2001, ainsi que Mademoiselle Jeanine LABBE, qui soucieuse de la sauvegarde de notre patrimoine, a pris en charge la réfection de la toiture du clocher de l'église de SERMAISE, en confiant la réalisation des travaux à l'entreprise SELLERIN.

Que l'année nouvelle soit pour les habitants de notre commune pleine de bonheur et de tolérance, mais aussi de devoir, de respect; des petits riens qui rendent la vie de chaque jour agréable.

Faisons aussi preuve de civisme, et respectons notre environnement, utilisons les emplacements de parking pour garer notre voiture ou la cour de notre propriété, pour plus de sécurité pour autrui. Ne laissons pas notre chien errer et vider toutes les poubelles de la rue. Ne mettons pas la sono à fond, ne faisons pas pétarader notre cyclo, etc... Le bruit est un plaisir pour certains et une nuisance pour les autres, respectons cette différence.

Faisons un petit effort pour que ce désir devienne réalité. « La liberté des uns, s'arrête ou commence celle des autres ».

Dans cet espoir, je vous souhaite à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers.

G. HAUTEFEUILLE
Le Maire

Evolution de la population de SERMAISE

de 1901 à 1999

Dans les bulletins municipaux antérieurs (1983, 1984, 1985, 1994, 1995), il avait été donné les résultats des recensements de 1982 & de 1990. Un nouveau recensement a été fait en mars 1999. Cet article vous donnera les principaux résultats de cette opération démographique.

1. Evolution de la population totale de Sermaise de 1901 à 1999

Année de recensement	Population totale	Indice 100=Pop1901	Augmentation entre les recensements
1901	504	100,0	—
1906	476	94,4	- 5,6 %
1911	456	90,5	- 4,2%
1921	463	91,9	+ 1,5 %
1926	449	89,1	- 3,0 %
1931	473	93,8	+5,3 %
1936	413	81,9	- 12,7 %
1946	485	96,2	+ 17,4 %
1954	506	100,4	+ 4,3 %
1962	529	105,0	+ 4,5 %
1968	544	107,9	+2,8 %
1975	911	180,8	+ 67,5 %
1982	1187	235,5	+ 30,3 %
1990	1377	273,2	+16,0 %
1999	1471	291,9	+6,8 %

Comme l'indique le tableau ci-dessus Sermaise n'a retrouvé sa population du début du siècle qu'en 1954. La progression a ensuite été lente de 1954 à 1968, pour devenir très forte entre 1968, 1975 & 1982, pour revenir plus harmonieuse de 1982 à 1999.

2. Population dont la résidence n'était pas Sermaise au 1^{er} Janvier de l'année du précédent recensement

On appelle "migrants" les personnes dont la commune de résidence au 1^{er} Janvier de l'année du précédent recensement était différente de la commune résidence au recensement considéré

Année	Migrants	Evolut. en %	dont. Actifs	Evolut. en %
1982	506	—	279	—
1990	557	+10,1%	278	- 0,36 %
1999	565	+11,7%	296	+ 6,1 %

3. Population Etrangère qui ont une résidence permanente en France

On a considéré comme étranger tous les recensés qui n'ont pas la nationalité française même les ressortissants de l'Union Européenne

Année	Etrangers S. Masculin	Etrangers S. Féminin	Etrangers Total	Evolut. en %
1982	8	6	14	—
1990	12	11	23	+64,3 %
1999	15	23	38	+171,4 %

4. Structure de la population totale par groupe d'âge en 1982, 1990 & 1999

A. En Effectifs

Groupes d'âge	1982			1990			1999		
	Effectifs			Effectifs			Effectifs		
	S.M.	S.F.	Ens.	S.M.	S.F.	Ens.	S.M.	S.F.	Ens.
0 - 19 ans	168	167	335	187	182	369	175	196	371
20 - 39 ans	162	168	330	174	167	341	166	160	326
40 - 59 ans	185	154	339	237	219	456	248	247	495
60 - 74 ans	62	54	116	73	72	145	109	107	216
75 ans & plus	17	27	44	29	37	66	33	30	63
Total	594	570	1164	700	677	1377	731	740	1471

B. En %

Groupes d'âge	1982			1990			1999		
	%			%			%		
	S.M.	S.F.	Ens.	S.M.	S.F.	Ens.	S.M.	S.F.	Ens.
0 - 19 ans	28,3	29,3	28,8	26,7	26,9	26,8	23,9	26,5	25,2
20 - 39 ans	27,3	29,5	28,4	24,9	24,7	24,8	22,7	21,6	22,2
40 - 59 ans	31,1	27,0	29,0	33,9	32,3	33,1	34,0	33,4	33,6
60 - 74 ans	10,4	9,5	10,0	10,4	10,6	10,5	14,9	14,5	14,7
75 ans & plus	2,9	4,7	3,8	4,1	5,5	4,3	4,5	4,1	4,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Ces deux tableaux nous confirment qu'il y a un net vieillissement de la population et une diminution des 2 classes d'âge de 0-19ans & de 20-39 ans . Par contre augmentation légère de la classe de 40-59 ans & surtout augmentation très forte de celle de 60-74 ans & de 75 ans & plus .

C. Structure de la Population de moins de 20 ans

	1982		1990		1999	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0 - 4 ans	44	3,8	65	4,7	68	4,6
5 - 9 ans	90	7,7	89	6,5	100	6,8
10 - 14 ans	96	8,2	102	7,4	108	7,3
15 - 19 ans	105	9,0	113	8,2	95	6,5
Ensemble 0-19	335	28,8	369	26,8	371	25,2

En pourcentage on constate une nette diminution de la tranche d'âge de 15 à 19ans ce qui entraîne une diminution de l'importance de l'ensemble de la tranche d'âge de 0- 19 ans..

5. Répartition des ménages suivant le nombre de personnes

Année	Nombre de ménages de "n" personnes											
	1		2		3		4		5		6 & +	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1982	51	12,7	127	31,5	90	22,3	97	24,1	29	7,2	9	2,2
1990	61	12,8	152	31,9	106	22,2	118	24,7	30	6,3	10	2,1
1999	74	13,9	196	36,9	108	20,3	104	19,6	34	6,4	15	2,8

Année	Nombre de personnes dans les ménages de...											
	1		2		3		4		5		6 & +	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
1982	51	4,4	254	21,8	270	23,2	388	33,3	145	12,5	56	4,8
1990	61	4,4	304	22,2	318	23,2	472	34,4	150	10,9	67	4,9
1999	74	5,0	392	26,6	324	22,0	416	28,3	170	11,6	95	6,5

Moyenne du nombre de personnes par ménage : **1982 : 2,89**
1990 : 2,88
1999 : 2,77

6. La population active

6.1 Population active par groupes d'âges

Sexe & Groupes âges		1982	1990	1999
Sexe Masculin	20-39ans	143	144	137
	40-59 ans	179	226	230
	60ans &+ autres.	19	10	10
		13	5	3
	Total	354	385	380
Sexe Féminin	20-39ans	125	132	124
	40-59 ans	113	166	191
	60ans &+ autres	3	18	11
		5	2	1
	Total	246	318	327
Ensemble	20-39ans	268	276	261
	40-59 ans	292	392	421
	60ans &+ autres	22	28	21
		18	7	4
	Total	600	703	707

6.2 Nombre de chômeurs : **1982 : 25**
1990 : 47
1999 : 61

6.3 Population active étrangère

	1982	1990	1999
Sexe masculin	6	8	10
Sexe féminin	4	3	8
Ensemble	10	11	18

6.4 Population active travaillant dans la commune

Année	Effectifs	% P. active
1982	108	18,0
1990	120	17,1
1999	62	8,8

6.5 Population active ayant un emploi & par catégorie :

Sexe & Groupes âges		1982		1990		1999	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Sexe masculin	Salariés	292	84,9	322	88,2	296	84,1
	Non-salariés	52	15,1	43	11,8	56	15,9
	Total	344	100,0	365	100,0	352	100,0
Sexe féminin	Salariés	200	86,6	264	90,7	278	94,6
	Non-salariés	31	13,4	24	9,3	16	5,4
	Total	231	100,0	365	100,0	294	100,0
Ensemble	Salariés	492	85,6	586	89,3	574	88,9
	Non-salariés	83	14,4	70	10,7	72	11,1
	Total	575	100,0	656	100,0	646	100,0

Sermaise Environnement

Président : M. Emmanuel USALA - Tél.: 01.64.59.51.90

Sermaise Environnement a été créé en octobre 1972, suite aux graves problèmes de pollution apparus sur le site de l'usine de retraitement (appelée communément : GERBER). Aujourd'hui encore, la dépollution définitive du site reste une préoccupation importante de notre Association.

L'activité de l'Association s'articule autour de deux axes importants :

■ La revendication :

Avec l'interpellation systématique des élus et de l'administration chaque fois qu'une atteinte est portée à l'environnement et à la qualité de vie dans notre Commune :

- Pollution de site,
- Qualité de l'eau,
- Constructions sauvages,
- Nuisances sonores (couloir aérien,...)

■ La prévention :

- Concertation avec la Municipalité grâce à la représentation aux commissions d'urbanisme (permis de construire, révision du POS),
- Participation à la CLI des travaux de décontamination du site cité plus haut,
- Manifestations à caractère pédagogique dans les domaines aussi variés que :
 - La gestion des déchets (*les poubelles font la fête*),
 - La qualité de l'eau (*la fête de l'eau*),
 - L'énergie en question (*quelle énergie demain*)...
- Publication de «La pomme verte», bulletin d'information diffusé ponctuellement auprès de tous les habitants de la Commune.

Dans un souci d'efficacité, notre Association est membre de la FAVO (Fédération des Associations de défense de l'environnement de la haute Vallée de l'Orge). Elle est également membre d'Essonne Environnement (Union Départementale des Associations de Défense de l'Environnement).

Pour le problème plus spécifique des nuisances aériennes, nous sommes membres de l'ADCAH (Association de Défense Contre les Avions en Hurepoix).

Ordures Ménagères et Déchetteries

DECHETTERIES du SITCOM DU HUREPOIX

☎ **DOURDAN : Avenue du 14 juillet 1789 - Tél. 01 64 59 86 90**

Lundis	de	14 h	à	18 h
Mercredis	de	9 h à 13 h	et	14 h à 18 h
Vendredis	de	14 h	à	18 h
Samedis	de	9 h à 13 h	et	14 h à 18 h
Dimanches	de	9 h	à	13 h

☎ **SAINT-CHERON : Chemin de la Juinière - Tél. 01 64 56 53 03**

Lundis	de	9 h	à	13 h
Mardis	de	14 h	et	18 h
Jeudis	de	14 h	à	18 h
Vendredis	de	14 h	et	18 h
Samedi	de	9 h à 13 h	et	13 h à 18 h

☎ **BRIIS-SOUS-FORGES : Route d'Inwilliers - Tél. 01 64 92 29 95**

Mardis	de	9 h	à	13 h
Mercredis	de	14 h	et	18 h
Vendredis	de	14 h	à	18 h
Samedis	de	9 h à 13 h	et	14 h à 18 h
Dimanches	de	9 h	à	13 h

**Y compris les jours fériés
SAUF
1^{er} janvier
1^{er} Mai
14 juillet et
25 décembre**

ENCOMBRANTS

SERMAISE : objets encombrants 2002 / 1^{er} semestre : le 20 Mars / 2^{ème} semestre : 30 Septembre

SICTOM DU HUREPOIX (JOURS DE COLLECTE - RAPPEL)

Lundi matin : Ordures ménagères / Jeudi soir : Déchets verts et bio

Mardi soir : Verre et papiers / Vendredi soir : Emballages

Matin : 6h à 14h30 et Soir : 13 h30 à 22h30

vous informe sur les intoxications au monoxyde de carbone

A l'approche de la période hivernale, la remise en service d'appareils de chauffage défectueux risque d'accroître le nombre déjà trop important de personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone.

Pour la saison de chauffe 2000-2001, 10 communes de notre département ont été touchées par les intoxications au monoxyde de carbone, mettant en cause 28 personnes dont 4 ont du subir un traitement en caisson hyperbare.

Ce gaz reste la première cause de mortalité par toxique en France.

Intoxication oxycarbonnée : absorption de monoxyde de carbone par voie respiratoire.

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit par la mauvaise combustion, notamment quand la quantité d'oxygène est insuffisante dans l'atmosphère.

Ce gaz ne se sent et ne se voit pas. Une fois absorbé, il se fixe sur l'hémoglobine à la place de l'oxygène. L'intoxication ne présente pas de signe clinique spécifique, car les symptômes peuvent être confondus avec d'autres états pathologiques : d'abord maux de tête, nausées, fatigue et dans les cas les plus graves (intoxication aigüe) : vertiges, vision floue, puis contusion mentale, jusqu'au coma, voire au décès.

Poêles à pétrole : "APPOINT" c'est tout !

De plus en plus répandu, le chauffage d'appoint et notamment le poêle à pétrole est largement distribué dans le commerce.

Le fait qu'il soit communément proposé dans les grandes surfaces, n'est pas une garantie de sécurité, ni de fiabilité.

Attention, les poêles à pétrole utilisés sans précaution peuvent être à l'origine d'intoxications oxycarbonnées !

Ce type d'appareil est conçu pour une utilisation ponctuelle et dans les conditions définies par le constructeur. Il doit fonctionner dans une pièce munie d'arrivées d'air neuf et de sorties d'air vicié vers l'extérieur; ces dispositifs d'aération ne doivent pas être bouchés. Enfin, il est préférable de ne pas l'acheter d'occasion, ni à un vendeur occasionnel : les systèmes de sécurité peuvent avoir été détériorés, la garantie périmée et la notice d'utilisation non fournie.

Le poêle à pétrole est un chauffage d'appoint...

- Ne jamais l'utiliser en continu,
- Prendre le temps de lire attentivement la notice d'utilisation avant de le mettre en marche,
- Ne pas l'utiliser dans un endroit clos, l'air du local dans lequel le chauffage est installé doit être renouvelé pour évacuer le monoxyde de carbone émis.
- Assurez vous de sa provenance.

... il ne doit pas être utilisé en remplacement du chauffage principal !

La Chambre des Notaires de l'ESSONNE

Sise : 14, rue des Douze Apôtres - 91000 EVRY-VILLAGE

Le calendrier des consultations gratuites qui se tiennent à la Chambre des Notaires de l'Essonne les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 9 h à 12 h (sauf pendant les vacances scolaires) vient d'être établi pour l'année 2002. Ces consultations ont lieu **SUR RENDEZ-VOUS** qui devront être pris auprès du secrétariat de la Chambre au : ☎ 01 60 78 01 21

Mardi 15 janvier
Mardi 5 février
Mardi 5 mars
Mardi 19 mars
Mardi 2 avril
Mardi 7 mai

Mardi 21 mai
Mardi 4 juin
Mardi 18 juin
Mardi 3 septembre
Mardi 17 septembre
Mardi 1^{er} octobre

Mardi 15 octobre
Mardi 5 novembre
Mardi 19 novembre
Mardi 3 décembre
Mardi 17 décembre

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse CNAV

■ Actuellement, 99,99 % des paiements sont assurés dans les délais

Selon une enquête Louis Harris, commanditée par la CNAV et réalisée en octobre 2000 sur un échantillon national représentatif de 2000 retraités, près de 9 sur 10 d'entre eux apprécient le calendrier des paiements qu'ils jugent « clair » et « utile » ; par ailleurs, 94 % sont satisfaits de la régularité de paiement de leur retraite.

■ Pourquoi les retraites sont-elles virées le 9 du mois ?

La branche retraite, pour des raisons d'équilibre de trésorerie, ne peut mettre en paiement les retraites avant d'avoir encaissé les cotisations.

De plus, dans la première décade du mois, les virements émis par les institutions sociales représentent 97,5 % de l'ensemble des virements effectués vers les banques.

S'agissant de la plus grosse opération bancaire réalisée sur le territoire, il est donc nécessaire d'échelonner le paiement des diverses prestations sociales:

- Du 1^{er} au 5 : virement des prestations chômage,
- Du 5 au 8 : virement des allocations familiales,
- A partir du 9 : virement des prestations retraites.

Pour la CNAV, une seule journée suffit à réaliser l'opération. Le même jour, son partenaire financier reverse les fonds aux établissements financiers des retraités.

■ Pourquoi certains retraités ne disposent-ils pas des fonds sur leur compte dès le 9 du mois ?

Ils doivent tenir compte du délai que leur établissement financier met à créditer leur compte client. Ce délai de virement dépend en effet uniquement de ces derniers. Il est au maximum de trois jours. La CNAV vérifie tous les mois par sondage les dates de virement au compte des assurés.

■ Quand les retraites seront-elles versées en euros ?

C'est à partir de janvier 2002 que les retraites seront payées systématiquement en euros. La première retraite en euros correspondra à la mensualité de décembre 2001.

■ Les paiements en chiffres (200)

- La CNAV a versé une retraite à près de 10 millions de personnes dont 9,17 % résident à l'étranger,
- Pour un montant total de 370 milliards de francs de prestations (56,4 milliards d'euros) 99,4 % du total des paiements en France sont effectués par virement
- 6,98 % des paiements sont assurés à l'étranger et ce, dans quelques pays.

Succès de la Bourse de Puériculture

Le dimanche 2 décembre, à la Grange de Sermaise, se tenait la Bourse de Puériculture organisée par l'association «Ensemble Petits et Grands». Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître... Avec l'aide de la mairie, du groupe et de nombreux bénévoles, cette manifestation a connu un grand succès. Les visiteurs étaient nombreux dès l'ouverture à ne pas vouloir manquer la bonne affaire. La Grange regorgeait de trésors : vêtements, jouets pour petits et grands, ainsi que de matériel de puériculture. Les bénéficiaires de l'association Ensemble Petits et Grands seront distribués aux écoles de Sermaise en fin d'année.

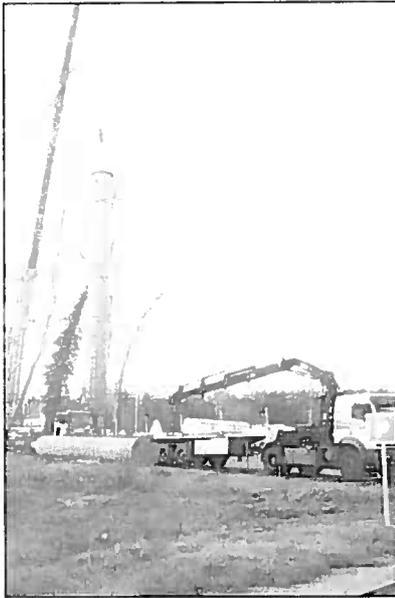
Prochaines manifestations auxquelles participera l'association : offre de boissons chaudes au carnaval des écoles de Sermaise, puis tenue d'un stand au vide grenier de la Saint-Georges.

Cantine Scolaire

Après deux années de fonctionnement au forfait, les coûts de gestion de la cantine ont été améliorés, ce qui permet de réactualiser les prix 2001 / 2002 de 2% seulement pour les habitants de Sermaise.

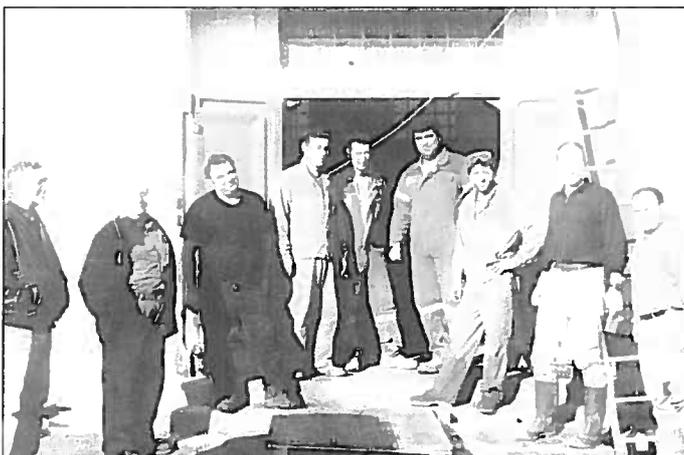
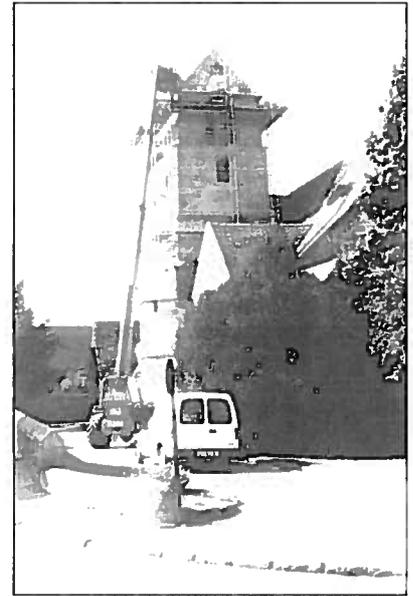
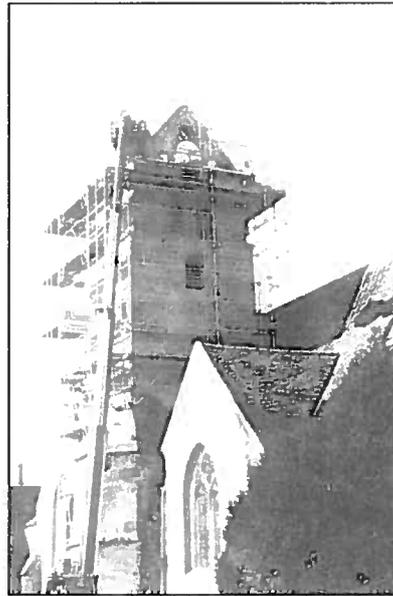
En 2000, le coût moyen d'un repas a été de 26,64 F et la participation communale représentait 23,5%.

Pose de l'Antenne SFR



Restauration du Clocher

Les travaux de restauration du clocher de l'Eglise de Sermaise, à l'initiative de Mademoiselle Jeannine LABBE.
Vues des travaux exécutés par l'Entreprise SELLERIN Alain, et l'impressionnant échafaudage.



Travaux d'Étanchéité des Réservoirs des Ruets

Les techniciens des diverses entreprises sous la responsabilité de l'ingénieur de la DDAF - Monsieur BURLET.

Fête au Mesnil

Siège de l'Association : Marc AUFFROY - 16, rue Jourdain - LE MESNIL

L'Association « Le Hameau mesnilois festoie » a vu le jour en mai 2000 à l'initiative de quelques habitants décidés de faire une fête sur la place du Mesnil.

Cette soirée a eu lieu le samedi 27 mai dans la plus grande convivialité.

Chacun avait apporté son panier garni en abondance et avec originalité.

Plus de deux cents personnes étaient là pour manger, discuter, danser, se retrouver ou se connaître.

Au dire des anciens, il n'y avait pas eu de fête au Mesnil depuis plus de 50 ans.

L'Association remercie les habitants pour leur aide ainsi que la Mairie pour le prêt du matériel.

SORTIE DES AINES à Chantilly le 26 Septembre 2000

Depuis 1976, c'était pour les Anciens, les Aînés de Sermaise, la sortie annuelle attendue, où il y a ceux qui se retrouvent et ceux qui se découvrent, mais tous bien décidés à passer une journée dans la bonne humeur, pour un vrai jour de vacances !

Quelle direction choisir pour notre 25^{ème} voyage ? Si l'on regarde la carte, Chantilly paraît tout près de Paris et Paris à quelques dizaines de kilomètres de Sermaise.... Mais nos chauffeurs nous trouvent tellement sympathiques qu'ils ne résistent plus à nous faire faire quelques petits détours et demi-tours. Cette année nous avons, après une longue promenade sur la Francilienne, même fait du tout terrain avant un petit déjeuner bien mérité.

Heureusement, nous avons pris rendez-vous, pour la démonstration équestre au Musée du Cheval, en fin de matinée. Ce Musée dont nous avons beaucoup entendu parler, est composé d'écuries construites en 1719 par Louis-Henri de Bourbon, 7^{ème} Prince de Condé, qui, d'après la légende, croyait, dit-on, à la métempsychose et pensait se réincarner en cheval....

Ces écuries sont présentées comme les plus belles au monde: elles font 186 mètres de longueur. Au XVIII^{ème} siècle, elles abritaient 240 chevaux et plusieurs meutes de chiens. A cette époque déjà, de nombreuses fêtes étaient organisées pour Louis XV. L'Empereur d'Autriche, Joseph II et le futur Tsar Paul Ier, ont assisté aux spectacles et soupé dans ces écuries. Aujourd'hui encore, il y a en face des écuries un restaurant «Le Carrousel Gourmand».

En 1886, le Duc d'Aumale lègue à l'Institut de France, le Château, les Grandes Ecuries, l'Hippodrome et 8.000 ha de forêt. Legs fabuleux préservé intact jusqu'à nos jours. En 1959, le plus jeune écuyer de l'époque, Yves Bienaimé, enseigne l'équitation dans ce lieu exceptionnel, ce qui lui donne l'idée de demander une concession à l'Institut de France, qu'il obtient finalement, seulement en 1982. Il n'a reçu et ne reçoit aucune subvention. C'est même lui qui a offert à l'Institut de France cette belle « récréation » de la statue équestre, réplique de la renommée d'Antoine Coysevox, déboulonnée sous la Révolution et placée au milieu de la cour.

Dès qu'il fait beau, les démonstrations équestres se font dehors, devant le restaurant. Trente et une petites salles d'exposition s'étendent sur 4.000 m². Toute l'année, des spectacles sont organisés le jour ou la soirée avec quelques soirées de galas ou privées! Il y a un grand manège couvert, aménagé comme un théâtre entouré de gradins, permettant de voir des spectacles exceptionnels.

Nous avons pu admirer deux jeunes écuyères qui nous ont offert une magistrale démonstration de dressage. Même ceux qui s'étaient beaucoup occupés de chevaux pendant des années, étaient interloqués. Les chevaux obéissaient et changeaient de posture sans qu'on entende le moindre ordre. Et à la fin de leurs figures, ils aimaient beaucoup que l'on reconnaisse leurs talents et que l'on les applaudisse !

Contrairement à 1999, le soleil nous a accompagné toute la journée et après la démonstration en plein air, l'itinéraire le plus court, sans travaux, enfin repéré, nous sommes retournés aux « Grands Prés », prendre l'apéritif dehors avant de déguster un succulent repas dans un très beau cadre de verdure. L'après-midi, nous avons fait une longue halte à Senlis. Un groupe a visité la belle cathédrale, un autre le Musée des Spahis.

A la fin de cette journée, avec comme thème le « cheval » je ne sais combien il y avait de chevaux sous le capot de notre car, mais ils ont retrouvé très vite le chemin le plus direct pour Sermaise !

RENTREE SCOLAIRE 2001-2002 Inspection Départementale

Le siège de l'Inspection Départementale de l'Education Nationale (Circonscription de Dourdan) est situé à compter du 1^{er} septembre 2001 à l'Ecole Charles Péguy, 28, rue Fortin à DOURDAN. Elle a été confiée à Madame CHARTOL, Inspectrice de l'Education Nationale.

Ecole élémentaire Georges DEBONO
Rue de la Grosse Haie
91530 SERMAISE Tel: 0164 59 88 32

Madame GAURIAT est nommée Directrice à compter du mois de septembre 2001 et prend en charge la classe des CM2.

Madame DA COSTA, prend en charge la classe des CP/CE1

Madame THIEULEUX, prend en charge la classe des CE1/CE2

Madame LE PAGE, prend en charge la classe des CE2/CE1

Ecole maternelle Georges DEBONO
13, Place Michel Duchon d'Engenières
91530 SERMAISE Tel: 0164 59 32 87

Madame Aline DELERS est nommée Directrice à compter du mois de septembre 2001 et prend en charge la classe de la petite section.

Madame BILLAT, prend en charge la classe des petits/moyens

Madame GUERIF, prend en charge la classe des petits/moyens

Madame AURTENECHÉ, prend en charge la classe des moyens

Madame SOMME, prend en charge la classe des moyens/grands

SORTIE DES AINES à Beaune le 3 Octobre 2001

A 6 h 30, le car de la Société TRANSDECO prenait le départ pour une balade à Beaune. Après 2 h 00 de route, une pause café était nécessaire avant l'arrivée à Beaune.

Visite de la ville et des Hospices, de la cuisine aux lits en passant par les salles communes, ainsi que le repas au restaurant Le Verger.

Puis, visite d'une cave et puis le retour ...



LA FÊTE DE LA SAINT-GEORGES

2000

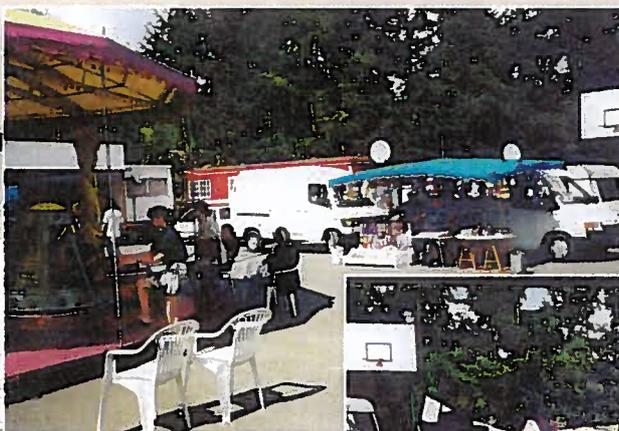
Cérémonie de couronnement
de la Rosière Audrey GODARD



Remise par la responsable de l'Atelier du Patchwork
Madame ROUSSEAU d'un cadeau de leur confection.



La Fête Foraine



Rosière 2001

Suite à la réunion du Conseil Municipal
du 24 Avril 2001, Mademoiselle Anne-Gaëlle USALA
est élue Rosière de Sermaise 2001



(Résultats de clôture)

COMPTES ADMINISTRATIFS 2000

Les chiffres représentent la réalité par rapport aux prévisions qui ont fait l'objet de budget primitif et supplémentaire de 2000. Présentation suivant la nouvelle norme comptable M 14.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
011 Charges à caractère général	1.003.462,83 F
012 Frais de personnel	1.819.367,76 F
65 Autres charges de gestion courante	1.466.848,97 F
66 Charges financières (intérêts).....	396.944,52 F
67 Charges exceptionnelles	5.944,00 F
TOTAL	4 692 568 08 F

RECETTES	
70 Produits des recettes	54.736,89 F
73 Impôts et taxes	3.944.028,26 F
74 Dotations et participations	1.712.819,30 F
75 Autres produits et gestion courante	237.182,07 F
77 Produits exceptionnels	8.478,70 F
TOTAL	5.957.245,22 F
Excédent de clôture 2000	1.264.677,14 F
Excédents antérieurs	946.985,20 F
Total des excédents	2.211.662,34 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
001 Résultat d'investissement reporté	1.338.159,00 F
020 Dépenses imprévues	0,00 F
16 Emprunts et dettes assimilées	695.774,36 F
20 Immobilisations incorporelles	0,00 F
21 Immobilisations corporelles	208.742,04 F
23 Immobilisations en cours	3.079.964,5 F
TOTAL	5.322.639,91 F
Déficit de clôture	1.320.752,84 F
Déficit antérieur	1.338.159,00 F
TOTAL des déficits	2.658.911,84 F

RECETTES	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00 F
10 Dotations, fonds divers et réserves	1.412.982,30 F
13 Subventions d'investissement	1.250.745,77 F
21 Immobilisations corporelles	0,00 F
TOTAL	2.663.728,07 F

(Budget primitif)

BUDGET 2001

Prévision de dépenses et recettes en fonctionnement et investissement pour 2001 adopté en Conseil Municipal le 5 Avril 2001

FONCTIONNEMENT : 5.962.257,00 F

DEPENSES	
11 Charges à caractère général	988.500,00 F
12 Charges de personnel	2.097.700,00 F
65 Autres charges de gestion	1.394.700,00 F
66 Charges financières	340.000,00 F
67 Charges exceptionnelles	6.000,00 F
22 Dépenses imprévues	54.634,50 F
23 Autofinancement prévisionnel de la section d'investissement	620.194,50 F
68 Dot aux amort et provisions	460.528,00 F

RECETTES	
70 Ventes de produits	47.000,00 F
73 Impôts et taxes	4.083.092,00 F
74 Dotations et participations	1.669.415,00 F
75 Autres produits de gestion courante	157.750,00 F
77 Produits exceptionnels	5.000,00 F

INVESTISSEMENT : 5.396.516,84 F

DEPENSES	
16 Remboursement d'emprunts (capital)	707.000,00 F
15 Provisions pour risques	400.000,00 F
20 Dépenses imprévues	110.000,00 F
21 Immobilisations corporelles	60.000,00 F
23 Immobilisation	1.460.605,00 F
Déficit antérieur	2.658.911,84 F

RECETTES	
021 Autofinancement prévisionnel	620.194,50 F
10 Dotations fonds et réserves	752.684 00 F
13 Subventions (Département, Etat)	1.702.976 00 F
14 Provisions réglementaires	79.000,00 F
21 Immobilisations corporelles	30.000,00 F
Affectation	2.211.662,34 F

EVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE

ANNEES	1997	1998	1999	2000	2001
TAXE D'HABITATION	11,53	11,76	11,99	11,99	12,35
TAXE FONCIER BATI	11,53	11,76	11,99	11,99	12,35
TAXE FONCIER NON-BATI	53,46	54,53	55,59	55,59	57,26
TAXE PROFESSIONNELLE	13,74	14,01	14,28	14,28	14,70
EVOLUTION ANNUELLE	+1,7%	+2%	+1,9%	0	+3%

Ces valeurs sont exprimées en % et expriment l'évolution de la pression fiscale due à la Commune. A cet indice il faut ajouter l'indice de revalorisation des valeurs locatives décidé chaque année par la loi de finance de l'état.

EVOLUTION DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT

ANNEES	1998	1998	1999	2000	2001
F/M ³	5,48	5,48	5,48	5,48	5,48

En 2001, la surtaxe d'assainissement sera encore maintenue à 5,48 F le m³ (taxe inchangée depuis au moins 7 années). Cette surtaxe qui s'applique à chaque mètre cube d'eau consommé est payée en même temps que la consommation d'eau et permet de financer le réseau d'assainissement de la Commune.

Evolution des ratios financiers de la Commune

La Trésorerie Générale, analyse les finances des Communes et nous communique annuellement les principaux ratios de notre Commune afin de mieux comprendre la situation financière de notre Commune.

A l'heure où nous mettons sous presse ce Bulletin Municipal les ratios 2000 ne sont toujours pas connus, c'est pourquoi nous vous communiquons les chiffres 1999.

1. Marge d'autofinancement :

C'est le quotient :
$$\frac{\text{Les charges de fonctionnement} + \text{le remboursement de la dette}}{\text{Les produits de fonctionnement}}$$

Ce ratio doit être inférieur à 1 pour dégager une épargne nette à utiliser pour les investissements.

En 1998 notre ratio était de 0,93 et est descendu à 0,85 en 1999 alors que la moyenne départementale était de 0,8. Ainsi notre capacité à investir est bonne.

2. Coefficient de Mobilisation du Potentiel Fiscal (CMPF)

C'est le quotient :
$$\frac{\text{Les produits des impôts locaux communaux}}{\text{Bases communales} \times \text{taux moyens nationaux dans la strate}}$$

Ce ratio permet d'évaluer globalement la pression fiscale exercée sur les habitants de la Commune, par rapport à la pression fiscale moyenne pesant sur la Commune de la même catégorie démographique (réf: 1).

En 1998 notre CMPF était de 0,90, ce qui signifie que la pression fiscale dans notre Commune est inférieure à la pression moyenne nationale pour des Communes de même importance.

3. Ratio d'endettement :

C'est le quotient :
$$\frac{\text{En cours de la dette}}{\text{Produits de fonctionnement}}$$

Ce ratio exprime l'importance de la dette en fonction des produits de fonctionnement (Recettes).

En 1998 ce ratio était de 1,6 et était de 1,2 en 1999. Sachant que le ratio national pour les communes de même importance démographique était de 1,54, ce qui signifie que notre Commune est moins endettée que la moyenne nationale des communes de même importance.

L'ENTERRE DE BLANCHEFACE Le puits

(Gravure et extraits de texte du Journal Illustré n° 22 du 27 Mai 1988)

Blancheface est le hameau situé près de Sermaise où s'est passé le drame dont notre dessin représente la plus poignante péripétie.

Blancheface n'avait point d'eau. Sermaise, la commune dont dépend ce hameau, avait décidé de lui donner un puits. Elle confia, en décembre dernier, ce travail à un entrepreneur qui le cèda à un sous-tâcheron, Dutilleux, un spécialiste, ayant l'habitude de travailler presque seul.

Ce puits devait coûter en tout 4.200 francs à la commune.

Il n'y a pas d'eau en cette contrée qu'à 65 mètres du sol. Là on rencontre la nappe qui existe à la base des sables de Fontainebleau.

Dutilleux n'était pas un ingénieur. Il ne connaissait aucun des progrès modernes. Il travaillait bien, mais à son idée.

Aidé de trois ou de quatre hommes de peine, il commença par creuser le puits, retenant les parois non avec des charpentes solides, mais seulement à l'aide de fascines et de branches d'arbres. Il put néanmoins creuser ainsi, miraculeusement, disent les experts, jusqu'à soixante cinq mètres.

Sur la boue de sable, qui constitue ce qu'on appelle la nappe d'eau, il a élevé jusqu'à trente quatre mètres une maçonnerie circulaire. Là, il a établi un plancher, puis à un mètre au-dessus, un autre plancher à claire-voie. De-ci de-là, il avait boisé la partie supérieure de planchettes, garanties aux endroits sensibles par des feuillards de fer.

Le travail marchait au gré de Dutilleux quand, le jeudi 19 avril, il enleva quelques planchettes pour les remplacer par des briques.

Un éboulement se produisit. Le plancher...

Dutilleux crut de son devoir d'informer de l'incident la municipalité. Le soir même, il se rendit chez le maire de Sermaise qui lui dit :

• Le travail est peut-être devenu dangereux. Ne redescendez pas avant d'avoir vu l'entrepreneur.

Il ne vit ni l'entrepreneur, ni personne.

Et le lendemain matin, sans tenir compte de la défense du maire, il redescendit dans le puits pour essayer de reboiser.

L'éboulement

... Comme il allait mettre le pied sur le plancher à claire-voie, l'éboulement recommença.

• Remontez moi, s'écria-t-il. Vite ! vite

A peine l'eut-on remonté d'un mètre, autre éboulement.

... Les manœuvres crièrent : « Dutilleux ! Dutilleux ! ». Ils n'entendirent point de réponse.



Tentatives de sauvetage

On alla chercher aussitôt le maire qui informa la préfecture. Le préfet télégraphia à M. Léon Lévy, ingénieur du corps des mines, qui est chargé des travaux de la région et qui en est d'ailleurs à son troisième sauvetage.

M. Lévy accourut le soir même. A minuit, il se fit conduire au puits et n'y trouva naturellement personne. Pour tout le monde, il faut insister sur ce point, Dutilleux était mort.

Le lendemain matin, à la première heure, M. Lévy se rencontra devant le puits...

Bientôt arriva de Versailles une équipe de sapeurs du 1^{er} génie, quinze hommes...

Mais le 23 avril, au-dessus du cadre, c'est à dire à 20 mètres du sol, nouvel éboulement. Le travail était horriblement pénible, on le poursuit pourtant. Dès qu'on solidifie une partie, un gonflement, puis un craquement s'opère ailleurs...

M. Lévy ordonne la cessation du travail...

Malgré le danger, malgré les supplications, il descendit seul dans le puits. C'était le samedi 28 avril. Il appelle Dutilleux. Une voix lui répondit :

- Je ne suis pas mort !... Immédiatement M. Lévy alla à la recherche d'un sondeur...

Le lendemain, à cinq heures du matin, la sonde est arrêtée par des cercles de fer. Elle a cependant fait un trou de cinq mètres.

- Vous êtes à un mètre cinquante de moi, dit tout à coup la voix de Dutilleux.

L'espérance enflamma les travailleurs.

Derniers secours

... Un seul détail donnera l'idée de la joie générale. On s'imaginait quatre jours auparavant que cela sentait le cadavre. On s'était même cru forcé de jeter du phénol dans les débris.

Enfin, le dimanche 29 avril, à trois heures de l'après-midi, au moment où le préfet, son secrétaire général, tout le pays arrivait, le sondeur entra en communication directe avec Dutilleux dont le premier mot fut :

- Ne me laissez pas mourir.

On lui fit d'abord passer par le trou qu'à creusé la sonde, et qui est long de sept mètres et demi, large de huit centimètres, une fiole de bouillon, attachée à une corde...

On lui passa cinq doigts de chocolat, une bougie, une boîte d'allumettes, cinq pastilles de viande. On lui recommanda de faire des provisions. Sur l'avis du médecin...

Pendant toute la nuit de dimanche à lundi, on travailla au déblaiement, mais sans résultat sensible...

Pendant la nuit de lundi au mardi, deux sapeurs restèrent en permanence dans le puits. Ils crurent entendre de vagues plaintes. Ils regardèrent par la sonde s'il y avait de la lumière entre les deux paliers. Non. Le mardi matin 1^{er} mai, un sapeur crut entendre Dutilleux se plaindre. Il lui parla. Pas de réponse. Et, depuis ce temps plus rien...

Le cadavre

... L'ingénieur en chef des mines de Seine-et-Oise, M. Keller, avait, de concert avec le lieutenant du génie Pierrot et le garde-mine M. Cuvelier, pris de nouvelles mesures pour rendre plus certain l'achèvement du «rameau» destiné à rejoindre le puits fatal.

La soirée et la nuit ont été particulièrement dramatiques. Les travailleurs du fond de la galerie, se relayant deux par deux toutes les deux heures, entendaient sur leur tête le bruit incessant de la chute du sable qui s'accumulait sur le blindage...

Un des sergents du génie se trouvait à huit heures et demie dans le «rameau». Il venait de donner un coup de pioche lorsqu'après un petit éboulement de la couche de sable, il aperçut une forme vague. Un cadre en bois fut aussitôt posé pour soutenir les terres et, ce travail achevé, on aperçut un corps replié et comme adossé au boisage. C'était Dutilleux, presque entièrement recouvert de sable et dont le corps et la tête étaient encore engagés dans deux cercles de fer du cuvelage écroulé.

Bien que l'on fût tout près du cadavre, il fallut longtemps pour le dégager...

Ce fut seulement à onze heures que le sergent Lartigue et les sapeurs Lacoste et Arnaud parvinrent au péril de leur vie, à ramener le cadavre sur le sol du «rameau»...

Le malheureux a dû subir un effroyable martyre ; d'après l'autopsie, son supplice a duré douze jours.

Hommage soit rendu à la conduite des sapeurs et des soldats du génie qui se sont montrés dignes de leur chefs.

FOOTBALL CLUB DE SERMAISE

Président : M. Michel ROUSSEL - Tél.: 06.08.30.74.78

Le Football Club accueille tous les amateurs de football, jeunes et anciens, pour participer à la compétition et/ou à l'organisation d'épreuves sportives. Les entraînements s'effectuent la semaine et les matchs les week-ends. La fête du Club est organisée fin juin.

Association Sermaise pour l'Amitié Entre les Peuples A.S.A.E.P.

Présidente : Mme VANDEBEUQUE - Tél.: 01.64.59.32.97

Siège Social : Mairie de Sermaise - 91530 SERMAISE

Association créée en 1996, ayant pour objectif un jumelage avec une autre commune d'un pays étranger.

Nous organisons diverses manifestations à Sermaise : variétés, théâtre, concerts, repas à thèmes et thés dansants.

Nous proposons également des week-ends pour lesquels, les destinations sont choisies après un sondage auprès des adhérents. Ces week-ends sont accessibles à tous.

Pour tous renseignements, adressez-vous à :

Madame VANDEBEUQUE - 36. Rue des Sources - 91530 SERMAISE

CLUB DE L'AMITIE

Présidente : Mme Marie-Madeleine BARGAIN - Tél. : 01.64.59.82.62

Le Club de l'Amitié de Sermaise est affilié aux « Aînés Ruraux ». Il est ouvert à tous, bien qu'il soit actuellement fréquenté uniquement par des Retraités.

Le Club comprend deux sections d'activités totalement différentes et indépendantes.

Les amateurs de jeux de cartes (essentiellement Belote), scrabble, rummikub, etc se réunissent Salle Paul Blot, en face de l'Eglise, **tous les jeudis après-midi**, toute l'année, entre 14 et 18 h30 environ, avec une pause goûter.

Quant à ceux qui aiment jouer à la pétanque, quand le temps le permet et le **mardi après-midi**, il y a deux terrains au fond de la Place de la Mairie qui vous attendent.

Chaque année avant les vacances d'été, un repas au restaurant, financé par la cagnotte constituée mensuellement par les adhérents, réunit le très sympathique et très fidèle groupe.

Une deuxième équipe tourne entre trois Communes : Les Granges-le-Roi, Saint-Chéron et Sermaise, pour des **travaux manuels** (peinture, découpage, collage, couture, etc...) réunissant hommes et femmes des trois Communes aimant les activités manuelles très diverses, mais aussi écouter une conférence médicale ou suivre une démonstration de cuisine, une décoration florale.

Chaque Commune propose en concertation avec les adhérents, un programme en fonction des suggestions, des disponibilités et des compétences des animateurs bénévoles. Les réunions ont lieu **environ deux après-midi par mois**, de 14 h à 17 h, entre septembre et juin, mais toujours en dehors des vacances scolaires.

Dernière « activité » du programme de la Commune Organisatrice: un grand et joyeux pique-nique en juin.

Après les Granges-le-Roi, Saint-Chéron va prendre la relève dans quelques jours et en septembre 2002 ce devrait être le tour de Sermaise à condition de continuer à trouver des animateurs bénévoles !

Ne restez donc pas isolé(e), le Club des Aînés Ruraux est là !

LES PETITS PETONS

Présidente : Mme Sabine BROCHARD - Tél. : 01.64.59.91.40

Correspondance à adresser à Jane LEMARDELEY - Tél. : 06.72.47.11.21 ou 06.85.02.95

Vacances d'hiver : du samedi 16 février au 4 mars 2002

Vacances de printemps : du samedi 13 avril au lundi 29 avril 2500.

SPORTIFS EN HERBE

Président : M. BELLA - Contact: Ecole Maternelle

Un esprit sain dans un corps sain

Association pour le développement et la participation des enfants de l'Ecole Maternelle, du Groupe Scolaire Georges DEBONO, aux activités sportives et physiques.

Tennis Club de Sermaise T.C.S.91

Président: M. Michel BATARD - Tél.: 01.30.80.53.16

Badges et licences : M. BERTRANET - Tél. : 01.64.59.40.36

Cours jeunes et adultes : Gérard MADEC - Tél. : 01.64.59.93.33

Pour la saison 1999/2000, le TCS 91 a accueilli 71 adhérents dont 33 jeunes et a obtenu des résultats encourageants pour les équipes sénior et vétéran.

ACTIVITES :

■ Cours jeunes :

Notre initiateur 2^{ème} degré, M. Gérard MADEC, a encadré 31 jeunes joueurs, répartis en 5 groupes, allant du mini-tennis au perfectionnement pour les plus grands. (Pédagogie Mini-tennis à partir de 5 ans)

Pour la saison 2000/2001, le club a signé une convention avec l'Education Nationale, permettant ainsi à 48 élèves de la Grande Section de Maternelle et de CP, répartis en 4 groupes, de pouvoir s'initier au Mini-tennis et ceci sous la « houlette » de Gérard.

■ Cours adultes

Des cours collectifs sont effectués le samedi ou le dimanche matin pour les adultes (3 joueurs minimum) sous forme de forfait annuel.

Des stages intensifs durant les vacances scolaires sont organisés en fonction du nombre de participants.

■ Compétition

Cette année, une équipe sénior et une équipe vétéran ont participé au printemps aux championnats inter-club et en automne au Challenge de l'Essonne.

Pour la saison 2001/2002, 2 équipes jeunes seront opérationnelles.

■ Activités

- Rencontres inter-écoles pour les jeunes,
- Tournoi interne ouvert à tous avec « barbecue »
- Rencontres amicales entre villages voisins.

Base Aérienne 217 de BREIGNY-SUR-ORGE

La Base aérienne de Brétigny-sur-Orge recrute des Militaires Techniciens de l'Air de 17 à 23 ans:

■ 19 « FUSILIERS COMMANDO »

(Niveau minimum: scolarité de fin de 3^{ème}),

■ 04 « AGENTS D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'INFRASTRUCTURE »

(Niveau minimum: Diplôme du CAP dans la spécialité),

■ 13 « AGENTS DE RESTAURATIONS »

(Niveau minimum: Diplôme du CAP dans la spécialité)

■ 05 « CONDUCTEURS ROUTIERS »

(Niveau minimum: Scolarité de fin de 3^{ème} de l'enseignement général, permis B obligatoire)

■ 08 « AGENTS BUREAUTIQUES »

(Niveau minimum: Diplôme du BEP dans la spécialité)

■ 05 « AGENTS TECHNIQUES DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION »

Niveau minimum: Diplôme du CAP dans la spécialité)

■ 05 « MAGASINIERS »

(Niveau minimum: Diplôme du CAP dans la spécialité)

■ 02 « ELECTROTECHNICIENS »

(Niveau minimum: CAP dans la spécialité)

CONDITIONS DE CANDIDATURES

S'adresser au Correspondant AIR: Colonel Georges COLIN-TOCQUAINE lors de sa permanence en la Mairie de SAINT-CHERON, tous les 2^{ème} mercredi du mois - Tél. / Fax : 01.69.88.85.38

Recensement Militaire

Tous les jeunes nés en 1986 sont tenus de se faire recenser en Mairie avant la fin de l'année 2002.

ATTENTION : CETTE DÉRMARCHE EST OBLIGATOIRE et nécessaire pour certains actes de la vie : inscripton par exemple à une école de conduite.

INTERVILLAGES 2002

Si vous n'êtes pas au courant, vous y serez dans les secondes qui suivent : notre Commune organise cette année les INTERVILLAGES.

La date prévisionnelle est les **25 et 26 Mai 2002.**

En fonction du calendrier électoral, le Ministère donnera une réponse définitive quant à l'autorisation de la manifestation aux dates proposées.

Déroulement des intervillages et thème : **LE CIRQUE**

■ Samedi 25 Mai :

- 14 h Ouverture des jeux défilé de chars, musique) la participation des écoles sera la bien venue pour la décoration des chars, ainsi qu'une présence des enfants
- 14 h 30 Jeux
- 18 h 00 Course de fond
- 19 h Réconfort et éventuellement barbecue

■ Dimanche 26 Mai :

- 9 h Cross
- 12 h / 13 h 30 Pause déjeuner
- 13 h 30 / 17 h 00 Jeu des élus
- 18 h Remise des récompenses
Pot de l'amitié

Le comité des fêtes a besoin de toutes les bonnes volontés pour l'aider à trouver les jeux et à les encadrer lors de ces journées. Contacts :

Mme Corinne GHISLAIN - 18, Rue de la Fosse aux Chasseurs

LE MESNIL - Tél. : 01.64.59.44.36

Mme Jacqueline BESSE - 4, Chemin des Brosses

LE MESNIL - Tél. : 01.64.59.42.47

Médailles d'honneur du travail

Promotion du 1^{er} Janvier 2000

Or : Monsieur AUGET Robert
Vermeil : Madame LOISSELEUX Ghislaine
Monsieur TESTUD Guy

Promotion du 14 Juillet 2000

Argent : Madame BORDIER Annie
Madame LE CLEZIO Corinne
Monsieur LHUILLIER J.F.
Monsieur NURDIN Christian
Vermeil : Madame BORDIER Annie

Médaille d'Honneur Agricole Promotion du 14 Juillet 2000

Argent / Vermeil : Monsieur DUTHILLEUL Miche

Promotion du 1^{er} Janvier 2001

Or : Monsieur BRAULT Paul
Argent : Monsieur LHOMME Philippe

Promotion du 14 Juillet 2001

Argent : Monsieur ROLLAND Pierre
Monsieur BAUDAT René
Monsieur DROMACQUE Bernard
Monsieur GUELLEC Yves
Vermeil : Madame AUGET Paulette
Madame CREMER Jacqueline
Monsieur DEGRIGNY Jack
Monsieur HERINGUEZ Gérard
Madame LOISELEUX Ghislaine
Madame THIEBAUT Françoise
Or : Monsieur DELIMOGES Henri
Madame HARTMANN Nicole
Grand'Or :

A NOTER

Les horaires d'ouverture de la Mairie sont les suivants :

Lundi	14h à 18h
Mardi	9h à 12h et de 14h à 18h
Mercredi	FERMETURE
Jeudi	14h à 18h
Vendredi	9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi	9h à 12h

La Mairie à l'heure d'Internet, @ !!!!!

Que signifie : <http://mairie-sermaise@club-internet.fr>

Voici la toute nouvelle adresse de la Mairie sur Internet.

Dorénavant, les personnes branchées peuvent adresser à la Mairie, des messages (e-mail), du courrier, des photos et tous types de documents, via le réseau internet, quelque soit leur situation dans le monde entier.

Grâce à cet outil, le secrétariat de la Mairie a aussi accès instantanément aux banques de données de l'administration.

Pour ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas le temps de se déplacer aux heures ouvrables de la Mairie, n'hésitez plus à utiliser ce nouveau moyen de communication.

BIBLIOTHÈQUES

Nous vous rappelons que la Bibliothèque Municipale est ouverte aux heures d'ouverture de la Mairie.

URGENCES

POMPIERS	18
GENDARMERIE St Chéron	17 ou le 01.64.56.60.34
SAMU 91	15 ou le 01.60.90.15.15
Centre Anti-Poison	01.40.37.04.04
GDF (Sécurité-Dépannage)	01.69.92.74.35
EDF (Sécurité-Dépannage)	01.69.92.74.73
Eaux (SEE)	01.64.94.36.50

Anne ROSENTHAL

Infirmière Diplômée d'Etat

SOINS A DOMICILE

01.64.59.23.29

SERMAISE - SAINT-CHERON

PERMANENCES

Monsieur le Maire de Sermaise G. HAUTEFEUILLE

Reçoit les samedis matin en Maire de 9h à 12h et sur Rendez-vous

Les Adjointes, reçoivent sur Rendez-vous en Maire de Sermaise :

**M. G. LEFEFVRE (Urbanisme) M. D. IVERT (Finance),
M. M. MANSION (Ecole), Mme J. BESSE (CCAS)**

Tél. 01.64.59.82.27

Monsieur Jean-Pierre DELAUNAY

Conseiller Général du Canton de Saint-Chéron

Reçoit sur Rendez-vous en Mairie de Saint-Chéron - Tél. 01.69.14.13.00

Monsieur TAVERNIER

Député de l'Essonne - 3^{ème} Circonscription

A la Mairie de DOURDAN tous les Samedis de 9h à 10h30

A la Mairie de SAINT-CHERON le 3^{ème} Vendredi de chaque mois de 18h à 20h Salle des Permanences

SERVICE D'AIDE A DOMICILE

DES TROIS VALLEES

Mairie de SAINT-CHERON 91530 SAINT-CHERON

Tél. 01 69 14 13 00

Madame HILLION (Conciliateur)

Tous les mardis de 9 h 30 à 10 h 30 sur Rendez-vous pris à la Mairie de Saint-Chéron

Pour suivre vos remboursements en direct

ALLOSECU 01 69 870 870

AVIS DE NAISSANCES

GUITTER Stéphen, Joël, Christophe	04.01.2000
OLLIVIER Léa, Lauren, Aurore	16.01.2000
PAPADOPOULOS Emilie, Jeanne, Mariette	16.01.2000
LEBREC Loïc, Emeric, Josselin	29.01.2000
ROUCHUT Sophie Elisabeth	02.03.2000
BROCHARD Mathilde, Yvonne, Jacqueline	26.03.2000
GRAU Cécile, Marianne, Elisa, Brigitte	28.03.2000
JOANNIS Tom, Théo	05.05.2000
BARITEAU Julien, Didier, Maurice	03.06.2000
CITRONNELLE Gabriel, Justinien	06.07.2000
MONTEL Alexandre, Dominique, Luc	14.07.2000
MAINGAULT Alexis	26.07.2000
ATTIA Océane, Alyssa, Inès	28.08.2000
GUERIF Loïc, Gilles	18.09.2000
STREMAIANO Laure, Baretge	19.09.2000
ROUSSEAU Léa, Floriane	07.10.2000
ANDREU Xavier, Désiré, Albert, Raymond, Cruz	08.10.2000
RODIER Axel	17.10.2000
FLORENTIN Maxime, Pierre, Gilbert	11.11.2000
MAGUET Erwan, Loïc	13.12.2000
ROZENSTHEIM Julien, Mathieu, Dylan	21.03.2001
LECOT Maureen, Zoé, Maéva	24.03.2001
BLAISE Joséphine	11.04.2001
DESIRE Cédric, Emmanuel, Léon	22.04.2001
DESISE Erwan, Paul, André	22.04.2001
DE WOLF Margot, Claude, Stefaan	25.04.2001
DEMEYER Tiffany, Maguerite, Germaine	05.05.2001
MERIAU Loubna, Zoé	08.06.2001
RICHY-DURETESTE Emma	13.06.2001
GRIMAUX Sharleen, Hélène	18.06.2001
CLABASSI Mattéo, Alain, Walter	08.08.2001
LOPES-BOTO Mathéo, Jorge	30.08.2001
GONTHIER Juluan, Rémy, Rieul	05.09.2001
DOZIER Axel, Florian	23.10.2001
TRENADO Adrian, Jean	01.12.2001
DUPUY Laura, Cassie	02.12.2001

MARIAGES

FEYS Jean, Joseph et STIENNE Annie, Jeanne	15.01.2000
NOEL Olivier, Fabien et CHATELIER Sophie, Nadège	29.04.2000
LEBRUN Richard, Robert et LORIENT Louise	06.05.2000
LECLINCHE Gilles, Claude, Francis et SALMON Gisèle	20.05.2000
LE MAIRE Albin, Grégoire et IVERT Audrey	20.05.2000
BUONOMANO Alain et CLEENEWERCK Claudine, Françoise, Marie-Louise	03.06.2000
DUVILLIER Jean-Pierre, Michel, Claude et CORJON Estelle, Annick, Marguerite, Louise	03.06.2000
D'ALENA Paul, François et DELUCHAT Lucile, Louise, Marie	10.06.2000
SERRANO Ilario et JACQUES Magali, Dominique	10.06.2000
DAVIOT Patrick, Michel et LOYER Isabelle	17.06.2000
TENNEVIN Patrick, Robert et GAUTHIER Françoise, Jacqueline	01.07.2000
GAUTHERIN Stéphane, Jean, Georges et PROVOST Virginie, Karine	08.07.2000

AUBERTIN Didier, Christian et LECLERC Francette, Augustine, Paulette	05.08.2000
RANELY-VERGE-DEPRE Gerald, Robert, Anthony et PROVOST Nathalie, Gisèle, Louise	05.08.2000
BLEUEZ David, Christophe, Eric et CHARBONNIER Isabelle, Hélène, Monique	16.08.2000
MAMON Franck, Samuel, René et GROSBOIS Stéphanie, Antoinette, Marie-Rose	26.08.2000
DAVID Marc-Antoine, Pierre et MIGAUD Rose-Anne, Elisabeth, Marie-Virginie	26.08.2000
BANCHEREAU Pascal, Erwan, Francois-Marie et TOFFALONI Elisabeth	09.09.2000
L'HUILLIER Jean-François et GEFFRAY Isabelle, Laure	16.09.2000
VOVARD Jacques, André et GUIGNERY Marie-Claude, Louise, Léone	14.10.2000
CLOTEAUX Florian, Denis, André et BROUSSE Marie-Laure, Germaine, Jeanne	09.12.2000
ROUSSEAU Philippe, Richard et RENAULT Corinne	19.05.2001
WATTEZ David, Lucien, Albert et MATURENA Delphine	02.06.2001
JUGE Jean-Marie, Christian et DARDENNE Valérie, Germaine, Fernande	23.06.2001
DUCHON DENGENIERES Eric, Yves, Henri, Gérard et DAGUZAN Marie-Adélaïde	29.06.2001
BALTZ Pierre-Luc et YOUSSEF ISSA Noha	25.08.2001
CASTELLE Thierry, Albert, Jean et SUCK Catherine, Geneviève	08.09.2001

DECES

GENERO Pierre	14.01.2000
LOZACH Micheline, Virginie, veuve GENERO	04.02.2000
MURAT Auguste, René	26.07.2000
NAILLAT Simon, Jean	01.10.2000
VANHAREN Alphonse, Paul, Julien	08.10.2000
VI RIOT Georges, Marcel	23.10.2000
SAUGEZ Roger, François	20.11.2000
LEBLANC Henriette, Marcelle, épouse SELLERIN	03.12.2000
BERTOLOTTI Angélique, Janine, Ginette	18.12.2000
HARDY Michel, Jean, Roland	01.02.2001
GUEGUEN Roger, Pierre, Marie	21.02.2001
AUFRERE Matthieu, Désiré	05.03.2001
CZARNECKI Nathalie épouse AICHHORN	22.06.2001
PANNEAU Raymonde, Emma veuve MAUGARD	15.12.2001

TRANSCRIPTION DE DECES

GODIER Daniel, Gilbert	10.02.2001
VERTUT Jean, Léon	19.03.2001
ALIX Robert, Victor	17.05.2001
ROYER Adrien, François, André	06.07.2001
LEVI Danielle épouse MATURENA	20.07.2001
CORNILLEAU Liliane, Rosine, Maria veuve BLANCHON	21.07.2001
ROUSSOTTE Jérôme, Thomas, Henri	03.08.2001
BORGOT Mickaël, Claude	08.08.2001
ROBIN Jean, Alexandre	16.10.2001
PERESTRELO DE FREITAS Joao, Luis	22.10.2001
ROBILLOT Jean-Marie, Georges, Camille	05.11.2001
FRANCIS Marie-Claude épouse DELUCHAT	23.11.2001
CHEVALIER Pierre Louis	02.12.2001

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait de naissance	Mairie ou lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> ● Indiquer la date de naissance ● Nom et prénoms + enveloppe timbrée 	Gratuit
Extrait de mariage	Mairie ou lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> ● Date de mariage ● Nom et prénoms + enveloppe timbrée 	Gratuit
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	<ul style="list-style-type: none"> ● Date du décès ● Nom et prénoms + enveloppe timbrée 	Gratuit
Fiche d'état civil		N'existe plus : faire une photocopie du livret de Famille uniquement	
Carte d'Identité Nationale	Mairie du domicile	<p>Obtention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Extrait d'acte de naissance avec filiation complète ou le livret de famille des parents et du demandeur ● Deux photos, ● Présence obligatoire d'un parent pour les mineurs ● Eventuellement, jugement précisant la garde des enfants (si garde conjointe, signature des deux parents) ● Photocopies de 2 justificatifs de domicile de moins de 3 mois (SEE, EDF, France Télécom, Carte Vitale, attestation) avec la même adresse <p>Renouvellement :</p> <p>Si la carte est plastifiée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 2 photos ● Le livret de famille ● 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (SEE, EDF, France Télécom, Carte Vitale, etc). Pas de facture de téléphone portable. <p>Si la CI est cartonnée et/ou périmée il faut</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Un extrait d'acte de naissance avec filiation complète ou le livret de famille des parents du demandeur est obligatoire ● Deux photos <p>Pour les enfants mineurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Présence obligatoire d'un parent, ● Jugement précisant la garde des enfants (si la garde est conjointe, signature des deux parents) ● Un justificatif de domicile, et éventuellement une carte de car avec photo. <p>Si l'un des parents du demandeur est étranger (ou les deux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Un certificat de nationalité française que vous pouvez vous procurer au Tribunal d'Instance d'Etampes ● La date de votre naturalisation (original du décret de naturalisation) 	Gratuit Durée d'obtention : 3 semaines
Passeport	Mairie du domicile	<p>Valable 10 ans depuis le 01/03/2001</p> <p>Obtention :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La Carte d'Identité plastifiée ou un extrait d'acte de naissance avec filiation ou l'ancien passeport s'il n'est pas périmé, ● 2 photos ● 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (SEE, EDF, France Télécom, Carte Vitale, etc).Pas de facture de téléphone portable. <p>Si l'enfant est mineurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Présence d'un Parent obligatoire ● Jugement précisant la garde des enfants (si la garde est conjointe, signature des deux parents) ● Un justificatif de domicile et éventuellement une carte de car avec photo <p>Si l'enfant à plus de quinze ans, il a son propre passeport. Quand il s'agit d'un enfant mineur, le passeport est délivré seulement pour cinq ans et renouvelé ensuite pour cinq ans</p> <p>Si le passeport est périmé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Il faut une CI en cours de validité ou un extrait de naissance <p>En cas de perte ou de vol, faire une déclaration en Gendarmerie et la fournir à la Mairie pour constituer le dossier.</p>	2 timbres fiscaux de 200 F 3 semaines
Duplicata de Livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou de domicile	<ul style="list-style-type: none"> ● Certificat de perte ● Date de mariage ● Nom et prénoms ● Date et lieu de naissance des enfants 	
Extrait du casier judiciaire Bulletin n° 3	Casier judiciaire central 107, rue Landreau 44079 NANTES	<ul style="list-style-type: none"> ● Faire une photocopie du Livret de Famille ● Indiquer son état civil ● Enveloppe timbrée 	
Carte d'électeur	Mairie du domicile Inscription toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> ● Livret de Famille ou pièce prouvant la nationalité française ● Avoir 18 ans, ● Livret de Famille, ● Preuves de domicile : quittances (SEE, EDF, France Télécom, Carte Vitale, attestation) ● Etre domicilié depuis plus de six mois dans la Commune <p>En cas de changement d'adresse en cours d'année, l'inscription doit se faire obligatoirement dans la Mairie de votre futur domicile</p>	
Sortie de territoire	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> ● Carte d'identité du mineur ● Livret de Famille ● Eventuellement: jugement précisant la garde du mineur (Si garde conjointe, signature des deux parents) 	Imprimés en Mairie

LE BLOC-NOTES

RESTAURATION

BAR DES TROIS VALLEES

Avenue de Dourdan (Gare)
SERMAISE
Tél. : 01.60.81.92.15

CLAUDIA Pizzeria

BREUILLET
Tél. : 01.64.58.59.85

LA SALLE-A-MANGER

9, rue Charles de Gaulle
SAINT-CHERON
Tél. : 01.64.56.57.88

Au PECHE MIGNON

3, place de la Gare
SAINT-CHERON
Tél. : 01.64.56.51.02

ALIMENTATION

LA CAVE DU GOURMET

Vins, produits gastronomiques
1, Chemin du Pont de Bois
SERMAISE
Tél. : 01.64.59.42.63

"ARTISAN CUISINIER"

Poissonnerie
18, Rue Charles de Gaulle
SAINT-CHERON
Tél. : 01.64.56.57.76

FLEURS

PERRIN - Fleurs, plantes
3, Avenue de Paris - SERMAISE
Tél. : 01.64.59.81.46

LES SERRES DE LA VALLEE

(Vilmorin) Route de Dourdan
SERMAISE
Tél. : 01.64.59.30.96

AU PARADIS DE LA FLEUR

Etablissement "LE FRANÇOIS"
Horticulteur
CD 116 - SAINT-CHERON
Tél. : 01.64.59.79.00

TRAVAUX PUBLICS TERRASSEMENT

GAURIAT

91410 ROINVILLE-SOUS-DOURDAN
Tél. : 01.64.59.70.90

COLAS Ile-de-France / Normandie

91410 ROINVILLE-SOUS-DOURDAN
Tél. : 01.64.59.82.30

SEE Société des Eaux de l'Essonne

3, rue du Perray - ZAC de Coquerive
91150 ETAMPES

MAÇONS

SELLERIN Alain

BLANCHEFACE
Tél. : 01.64.59.92.48

OLIVEIRA

Avenue de Paris SERMAISE
Tél. : 01.64.59.92.68

ALFONSO FRERES

Rue des Sources SERMAISE
Tél. : 01.60.81.06.76

LE CLEZIO Denis

20, Grande Rue
SERMAISE
Tél. : 01.64.59.76.65

DUGBE Dimitri

Carrelage - Faïence - Dallage
Route des Sarmates SERMAISE
Tél. : 01.60.81.96.92

PLOMBIERS

OMASSON - SAINT-CHERON

Tél. : 01.64.56.66.74

S.T.S.

Route de Mondétour SERMAISE
Tél. : 01.64.59.32.02

Entreprise CHREKI-CIMET

35, rue de Paris
SERMAISE
Tél./Fax : 01.64.59.44.71

ELECTRICIENS

FERNANDES

CORBREUSE
Tél. : 01.64.59.42.36

TECHN'HOMÉ

Electricité, aménagements,
serrurerie, plomberie
6, Allée du Manoir BELLANGER
Tél. : 01.64.59.79.79

MENUISIER

MENDES

Menuiserie, PVC, Alu, Bois Miroiterie,
Vérandas, etc.
4, Rue de Graville SERMAISE
Tél. : 01.64.59.36.83

MECANIQUE

BERNARD AUTOS

Pièces détachées, remorquages
Avenue de Paris - SERMAISE
Tél. : 01.64.59.95.07

CARROSSERIE VINCENT

Avenue de Paris - SERMAISE
Tél. : 01.64.59.82.70

GARAGE Gilles LAUMONIER

Réparations et ventes véhicules
automobiles - Toutes Marques
18, rue du Mesnil - Z.A.
ROINVILLE-SOUS-DOURDAN
Tél. : 01.64.59.91.06

BEAUVALLET -VEHICULES

92, Route Guisseray - BREUILLET
Tél. : 01.64.58.71.48

DIVERS

BARBIER Brocante

BLANCHEFACE
Tél. : 01.64.59.92.51

BOUTROY

Agence Immobilière AGI
1, rue Céleste Boursier
SAINT-CHERON
Tél. : 01.64.56.37.37

HEBUTERNE Brigitte

Coiffeuse à domicile - SERMAISE
Tél. : 06.83.15.80.32

INSTITUT ISABELLE

Institut de beauté
Rue Charles-de-Gaulle
SAINT-CHERON
Tél. : 01.64.56.56.70

LEFEBVRE Guy

Ferronnerie - BLANCHEFACE
Tél. : 01.64.59.92.50 /
01.64.59.82.00

MARIE-F

Bijouterie, horlogerie, réparation
Rue Charles de Gaulle
SAINT-CHERON
Tél. : 01.64.56.57.33

THEATRE DES NOUVEAUTES

24, Bd Poissonnière PARIS
Tél. : 01.47.70.52.76

R.G. TAXI - GASPARD René

Toutes distances
Gare de Saint-Chéron
SAINT-CHERON
Tél. : 01.08.82.07.92 / 01.60.81.03.00